

La Française Carbon Impact Floating Rates C O

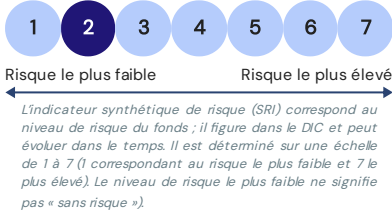


Pays d'enregistrement: FR CH NL

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 1 772,81€
Actif sous gestion : 400,15M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT



CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE
Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux
Date de création : 19/01/2001
Objectif de gestion : Euribor 3 mois + 150bp
Changement d'indice : jusqu'au 13/08/19 : Euribor 3 mois + 0.75%
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Devise : EUR
Fréquence de Valorisation : Quotidienne
Type de clientèle : Tous souscripteurs
Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit, Risque de contrepartie, Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0007053640
Code Bloomberg : LFPXVA FP Equity
Centralisation : J avant 11H00
Règlement : J+2 ouvrés
Souscription initiale min : 100 000 EUR
Éligibilité au PEA : Non
Droits d'entrée max : 3%
Frais de gestion maximum : 0,35 % TTC taux maximum
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0.45%
Dépositaire : BNP Paribas SA
Valorisateur : BNP Paribas SA
Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management
Gérant(s) : Fabien DE LA GASTINE, Aurore LE CROM, Emma GAYRARD
Notation Morningstar : ★★★★★

A compter du 06 Octobre 2021 : La Française Global Floating Rates change de dénomination et devient La Française Carbon Impact Floating Rates afin de refléter un changement d'objectif de gestion et de stratégie d'investissement.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds, de classification "Obligations et autres titres de créances internationaux", a pour objectif d'obtenir sur la période de placement recommandée de 2 ans une performance nette de frais supérieure à celle de l'Euribor 3 mois capitalisé + 150 points de base en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés sous l'angle de leur compatibilité avec la transition énergétique. De plus, le compartiment s'engage à avoir une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investis (scopes 1 et 2) au moins 50% inférieure à celle de l'indicateur de référence composite : 50% Bloomberg Global Aggregate Corporate Index + 50% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index. Cet objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera permanent et respecté de tout temps.

PERFORMANCES NETTES

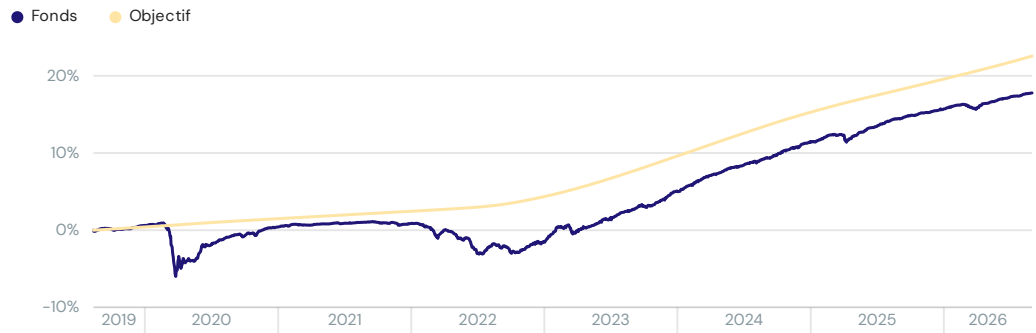
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds	0,28%	0,76%	1,80%	2,91%	14,68%	16,57%	16,95%	77,28%
Objectif	0,34%	1,01%	2,50%	3,73%	13,87%	20,00%	23,78%	96,52%
Annualisées					3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds					4,67%	3,11%	1,58%	2,26%
Objectif					4,42%	3,71%	2,16%	2,67%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2026	Fonds	0,37%	0,15%	-0,52%	0,65%	0,39%	0,27%	0,21%	0,28%					-
	Objectif	0,29%	0,27%	0,31%	0,30%	0,29%	0,33%	0,33%	0,34%					-
2025	Fonds	0,46%	0,44%	-0,10%	-0,09%	0,70%	0,41%	0,63%	0,28%	0,32%	0,34%	0,15%	0,27%	3,89%
	Objectif	0,36%	0,31%	0,33%	0,31%	0,29%	0,29%	0,30%	0,28%	0,31%	0,30%	0,27%	0,32%	3,73%
2024	Fonds	0,64%	0,66%	0,59%	0,39%	0,59%	0,23%	0,51%	0,41%	0,29%	0,66%	0,26%	0,60%	5,99%
	Objectif	0,49%	0,43%	0,41%	0,49%	0,45%	0,40%	0,47%	0,41%	0,42%	0,39%	0,36%	0,38%	5,21%
2023	Fonds	1,37%	0,63%	-0,54%	0,45%	0,55%	0,62%	0,69%	0,42%	0,42%	0,21%	0,85%	0,80%	6,66%
	Objectif	0,34%	0,32%	0,37%	0,36%	0,44%	0,41%	0,44%	0,45%	0,43%	0,48%	0,45%	0,43%	5,01%
2022	Fonds	-0,20%	-0,57%	-0,11%	-0,46%	-0,57%	-1,94%	0,69%	0,15%	-0,70%	0,22%	0,81%	0,34%	-2,34%
	Objectif	0,08%	0,07%	0,08%	0,08%	0,10%	0,10%	0,12%	0,17%	0,20%	0,25%	0,27%	0,29%	1,84%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS LE CHANGEMENT DE GESTION (13/08/2019)



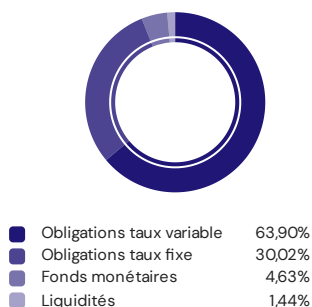
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Sur 5 ans
Volatilité fonds	0,55%	0,74%	1,30%	1,94%	Gain Maximum
Ratio de Sharpe	1,60	2,38	0,78	0,38	Max. Drawdown
					Recouvrement
					326 jours (le 06/06/2023)

La Française Carbon Impact Floating Rates C O

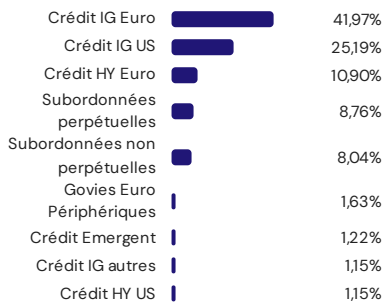
TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



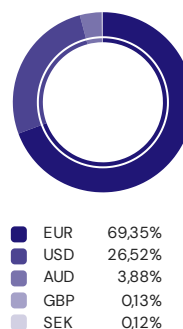
STRATÉGIES

En % de la poche obligations



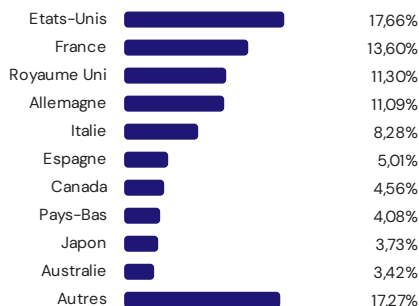
DEVISES

En % de la poche obligations



PAYS

En % de la poche obligations



INDICATEURS DE RISQUES

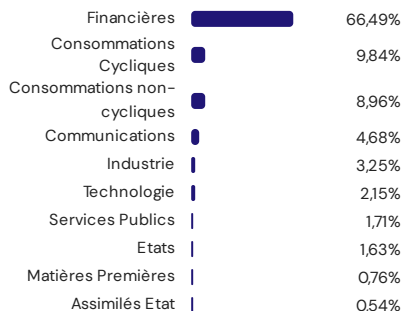
Sensibilité taux	0,41	Vie moyenne au call (ans)	2,31
Sensibilité crédit	2,80	Notation moyenne émission	BBB
Rendement à maturité	4,19%	Notation moyenne émetteur	BBB+
Rendement au pire	3,86%	Coupon moyen	4,39%
Marge moyenne de crédit (pb)	124	% de titres callable	64,19%
Impact de la couverture devise	-0,35%		

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.

L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

SECTEURS

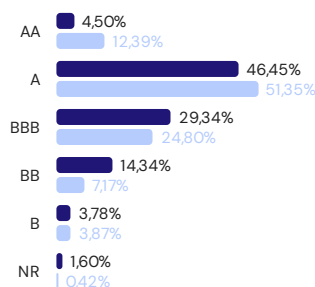
En % de la poche obligations



NOTATIONS

En % de la poche obligations

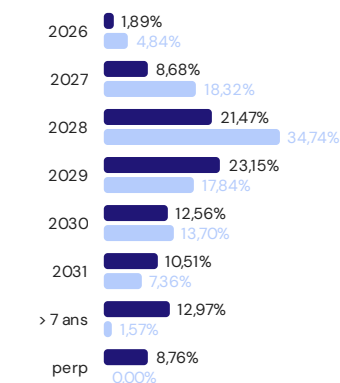
● Notations émissions ● Notations émetteurs



RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

En % de la poche obligations

● Date d'échéance ● Date d'échéance au call



PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs	Notations émetteurs	Poids
Goldman Sachs Group Inc	Etats-Unis	Financières	A	2,08%
Barclays PLC	Royaume Uni	Financières	BBB+	1,79%
BNP Paribas	France	Financières	A+	1,78%
HSBC Holdings plc	Royaume Uni	Financières	A-	1,72%
Intesa Sanpaolo Spa	Italie	Financières	A-	1,69%
Lloyds Banking Group Plc	Royaume Uni	Financières	A-	1,53%
Etat Italien	Italie	Etats	BBB	1,53%
Ubs Group Ag	Suisse	Financières	A	1,52%
Banque fédérative du Crédit Mutuel	France	Financières	A+	1,49%
Société Générale	France	Financières	A+	1,48%

Nombre d'émetteurs: 206

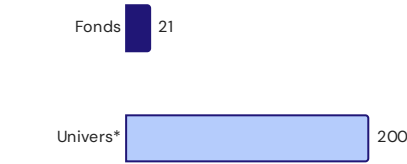
Poids des 10 premiers émetteurs: 16,61%

La Française Carbon Impact Floating Rates C O

*Univers: Univers La Française Carbon Impact Floating Rates

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



SCORE CARBON IMPACT

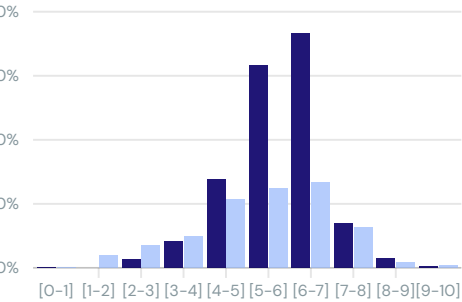
Min 1 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture Carbon Impact	97,66%	99,49%
Score Carbon Impact	5,79	6,18

DISTRIBUTION DES SCORES CARBON IMPACT

Min 1 / Max 10

● Fonds ● Univers*



EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Secteur	Poids	Empreinte Carbone	Empreinte carbone relative à l'univers*
Consommations Cycliques	9,24%	2	-3
Matières Premières	0,71%	1	-8
Consommations non-cycliques	8,41%	1	-1
Services Publics	1,61%	1	-8
Financières	62,45%	0	0
Communications	4,39%	0	0
Industrie	3,05%	0	-5
Technologie	2,02%	0	0
Energie	0,00%	0	-7
Autre	8,11%	1	1
Total		6	-31

MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 1 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
Cirsa Finance International SA	0,26%	9,23
Neoen Finco plc	0,28%	8,89
EDF	0,77%	8,49
Koninklijke Kpn Nv	0,05%	8,43
Belfius banque sa	0,25%	8,20

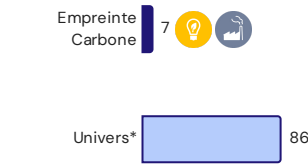
MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 1 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
ROSSINI SARL	0,08%	1,00
Cooperatieve Rabobank UA	0,50%	2,46
Cooperatieve Rabobank (New York)	0,35%	2,46
NyKredit Realkredit A/S	0,50%	2,62
Q-PARK HOLDING I BV	0,35%	3,17

EMPREINTE CARBONE

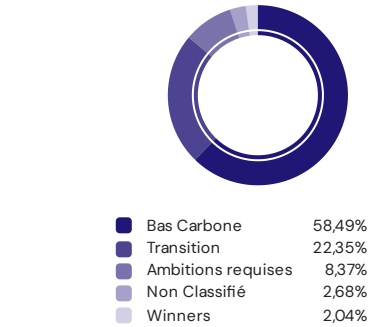
tonne eq. CO2 / M€ investis



Réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'univers* 92%

RÉPARTITION THÉMATIQUE

En % actif



PRINCIPAUX GREEN BONDS

Emetteurs	% actif	Score Carbon Impact
Telefonica Europe BV	0,20%	7,50
Volvo Car Ab	0,19%	6,96
UNICREDIT SPA	0,18%	6,01
Landsbankinn	0,16%	6,50
Volkswagen International Finance NV	0,08%	6,82

Green Bonds: 0,87%

La Française Carbon Impact Floating Rates C O

*Univers: Univers La Française Carbon Impact Floating Rates

DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>)



Empreinte Carbone

92%

inférieure

7 tCO2/m contre 86 tCO2/m*



Economie d'énergie de

2 000

foyers pour 1 an



20 000

arbres à planter pour compenser les 200m€ investis (en supposant 10 ans de croissance par arbre)

290 000 si investis dans l'univers*



3 400

voitures ôtées de la route pendant 1 an



690 000

sacs poubelles recyclés

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte carbone : Émissions agrégées de l'émetteur pour les scopes 1 et 2 par million d'euros de valeur d'entreprise. Les données sur les émissions représentent la valeur finale révisée et approuvée par ISS à partir des sources disponibles.

Green Bonds : Une obligation verte est émise par une entreprise afin de financer ou refinancer des projets à impact environnemental positif selon la taxonomie des « green bond principles ».

Bas Carbone : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie bas carbone, la trajectoire de son intensité carbone est bien en-dessous de la trajectoire 2 degrés (voire 1,5 degrés) de référence de son secteur.

Transition : cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition, la trajectoire de son intensité carbone est alignée ou en dessous de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.

Ambitions requises : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition ambitions requises, la trajectoire de son intensité carbone est en forte diminution mais la stratégie de l'entreprise manque encore un peu d'ambition pour être alignée avec le 2 degrés de référence de son secteur à 2030.

La Française Carbon Impact Floating Rates C O

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 – Document non contractuel – Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu – Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg

Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.

Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 – Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.

Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligatoire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Sensibilité crédit : sensibilité du portefeuille à une variation de 1% de la marge crédit.

Marge de crédit : c'est le rendement moyen attendu d'une obligation à taux variable qui est obtenu en supplément de l'indice sous-jacent. Le niveau de la marge de crédit dépend du prix de l'obligation à taux variable.